

INSTITUT INTERNATIONAL POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE (IIRCA) - UNESCO

PROPOSITION DE PROJET POUR UNE REVUE DE LANGUES

JUSTIFICATION

La langue a été et demeure pour l'éducation un sujet clef partout en Afrique.

En Afrique Australe les politiques linguistiques liées à l'apartheid ont conduit à la promotion des langues locales tandis que tout accès à une langue internationale était refusé aux étudiants de race noire. De l'autre côté il était vrai que dans les pays francophones la langue et la culture françaises étaient encouragées alors que les langues et les cultures locales étaient exclues des programmes formels.

Dans les pays lusophones existait une situation similaire où l'éducation formelle utilisait le portugais alors que les langues africaines n'étaient pas reconnues comme une partie légitime des programmes.

La suite de ces politiques coloniales c'est que la langue est restée un sujet qui déchaîne les passions avec des politiques de langues souvent guidées par des considérations plutôt politiques que techniques, professionnelles et pratiques. L'exclusion des langues africaines des programmes formels s'est fondée sur des raisons politiques et académiques : politiques en ce sens qu'on soutient parfois que les langues africaines mènent à la division et à la dissension ; et académiques parce que l'enseignement de qualité est assimilé à la maîtrise des langues des métropoles. Cependant cette maîtrise pourrait se limiter à un pourcentage très réduit de la population ayant suffisamment de chance pour faire son entrée dans les systèmes très fermés de l'enseignement secondaire qui concerne tout au plus 4% de la population dans de nombreux pays (1).

L'un des résultats de l'héritage de la politique linguistique coloniale c'est que le médium de l'instruction dans de nombreux systèmes éducatifs demeure une langue étrangère qui n'est pas couramment parlée par la majorité de la

(1) Source : UNESCO, Rapport sur l'Education dans le monde, Paris, 1998, pp 140-141

population. Le système d'éducation formel est même connu sous l'appellation de « école française » dans certains pays par opposition à l'école coranique par exemple. L'une des conséquences directes de cette identification du système éducatif formel avec une culture et un pays étrangers c'est que le taux de fréquentation scolaire et le taux d'alphabétisation restent bas dans de nombreux pays africains comme le montre le tableau 1 qui compare les taux bruts de recrutement au cycle primaire et les taux d'alphabétisation des adultes dans les pays anglophones, francophones et lusophones.

Quoique la politique linguistique ne constitue pas à elle seule la raison du bas taux de scolarisation dans de nombreux pays africains au sud du sahara, elle pourrait à coup sûr être considérée comme un facteur très important y ayant contribué. Les pays francophones en particulier ont des taux de recrutement plus bas au niveau primaire et des taux plus élevés d'analphabétisme.

Un réajustement des politiques linguistiques et des programmes de mise en œuvre pourrait avoir un effet positif à la fois sur les niveaux de recrutement et d'alphabétisation.

Tableau 1 : Taux bruts de recrutement au cycle primaire et taux d'analphabétisme chez les adultes en Afrique par regroupements linguistiques, 1995.

Regroupement par langue	Taux brut de recrutement au cycle primaire en %	Taux d'analphabétisme chez les adultes en %
Pays anglophones	92,2	36,7
Pays francophones	67,7	53,2
Pays lusophones	85	38,6
Pays arabophones	96,7	39,6
Moyenne générale	85,4	42,0

Source : UNESCO, Rapport sur l'Education dans le monde 1998, Paris 1998, pp 124-5, 132-3

Les recherches en enseignement des langues indiquent que l'acquisition de la lecture et de l'écriture est plus facile dans une langue déjà connue de l'apprenant – par exemple la langue maternelle – que dans une langue étrangère. Ceci pourrait expliquer les taux élevés de redoublement et de déperdition fréquents dans les pays francophones et lusophones où les enfants n'ont pas une maîtrise suffisante du français ou du portugais à la fin de la première ou de la deuxième année d'école pour être considérés comme sachant lire et écrire ; ils sont ainsi amenés à redoubler la classe.

Tableau 2 : Taux de redoublement au cycle primaire et d'admission en classe de 5^{ème} année en Afrique par regroupement linguistique, 1995

Regroupement linguistique	Taux de redoublement	% d'élèves inscrits en 1 ^{ère} année et qui atteignent la 5 ^{ème} année
Pays anglophones	11,9	72,1
Pays francophones	22,8	70,5
Pays lusophones	10,0	91,4
Pays arabophones	27,7	47,0*
Moyenne générale	18,1	70,25

Source : UNESCO, Rapport sur l'Education dans le monde 1998, Paris, 1998 pp 136-137.

* Un seul pays lusophone, le Mozambique, a fourni des données sur les élèves entrés en 1^{ère} année ayant atteint la classe de 5^{ème}, le chiffre n'est donc pas représentatif.

Même lorsqu'existe en Afrique sub-saharienne une structure de recherche en matière d'enseignement et d'apprentissage des langues, celle-ci est inaccessible hors des frontières des pays pris individuellement. Ceci est tellement problématique du fait qu'un certain nombre de langues comme le hausa, le fulfulde et autres en Afrique de l'Ouest, les langues nguni et swahili en Afrique Australe et Orientale, etc... sont partagées entre plusieurs pays voisins.

La promotion des langues locales spécialement comme langues d'alphabétisation et d'instruction dans les trois premières années de l'école, signifie que le travail de recherche et développement dans un pays pourrait profiter à d'autres pays. L'orthographe et la production de grammaires et de dictionnaires sont d'une importance fondamentale, tandis que toute entreprise dans le pays se doit d'être systématiquement partagée avec les pays voisins.

L'arabe est couramment utilisé dans un certain nombre de pays d'Afrique, très souvent dans les écoles coraniques qui n'appartiennent pas au système éducatif formel. La politique sur l'utilisation de l'arabe n'a pas été analysée et débattue sous tous ses aspects en Afrique, si bien que la langue est soit passée sous silence soit supprimée même lorsqu'existe une forte demande des parents et de la communauté. Il est nécessaire que les politiques et les utilisations des langues soient publiquement débattues et exposées afin que s'instaure une entente politique et sociale à l'intérieur et à l'extérieur des pays.

Un autre domaine de préoccupation, c'est la manière dont les langues internationales sont enseignées dans les écoles. Le niveau et la qualité de l'enseignement des langues à travers les langues internationales pourraient présenter des lacunes sérieuses ; ce qui constituerait un sérieux désavantage pour les étudiants africains quant à leur participation sur les marchés mondiaux.

Les niveaux élevés d'analphabétisme sont liés au sous-développement. Le développement en Afrique est sans aucun doute sérieusement handicapé par le fait que 21 millions d'enfants en âge d'aller à l'école sont à présent privés de scolarisation et que quelque 90 millions d'adultes restent illettrés. De simples mesures de développement tels qu'un bas taux de croissance démographique et de mortalité infantile, une productivité agricole plus élevée et de meilleurs niveaux nutritionnels ont été fortement influencées par un accès à l'éducation de base.

De plus il y a lieu de lier les politiques de promotion des langues aux unions économiques sous-régionales en formation telles que la CEDEAO et la SADC. Une plus grande intégration par les échanges commerciaux conduira non seulement à une croissance économique plus rapide mais aussi à une plus grande mobilité des populations et avec elle le besoin de renforcer les capacités pour les transactions commerciales et autres dans les langues qu'utilisent réellement les individus pour de telles transactions. Les langues transnationales nécessitent d'être reconnues et promues afin qu'elles soient au service du développement économique.

La revue linguistique qui est proposée cherchera à faciliter les échanges fructueux entre pays africains sur la politique, la recherche et le développement dans l'enseignement et l'apprentissage des langues.

OBJECTIFS

La revue aura pour objectifs de :

1. constituer une plate-forme pour l'échange d'informations sur la politique, la recherche et le développement en matière de langue en Afrique, en mettant l'accent plus particulièrement sur l'Afrique sub-saharienne ;
2. établir les liens entre les décideurs politiques et le monde de l'éducation travaillant dans l'enseignement des langues, en particulier sur l'orthographe, les dictionnaires, les grammaires et les manuels ;
3. encourager les échanges en matière de recherche, de promotion, de publication et de formation à travers la région ;

4. développer les relations au-delà des barrières linguistiques comme par exemple le partage d'expériences entre pays anglophones, arabophones, francophones et lusophones ;
5. favoriser le développement et l'utilisation des langues africaines en mettant un accent particulier sur la langue maternelle, tant dans le système éducatif formel qu'informel surtout pour les trois premières années de scolarité et pour les programmes d'alphabétisation des adultes ;
6. améliorer l'enseignement et l'apprentissage des langues internationales et transnationales se trouvant dans la région et ce à tous les niveaux ;
7. encourager la traduction de la science, de la technologie et autres savoirs et informations dans les langues africaines à la fois pour l'usage scolaire et les lecteurs adultes ;
8. promouvoir la publication de divers domaines de documentation comme les livres pour enfants, la création littéraire, les manuels scolaires, etc. dans les langues africaines ;
9. encourager l'utilisation des langues africaines en particulier des langues transnationales pour les usages commerciaux et autres comme des instruments d'une croissance économique et d'une efficacité toujours croissantes, en vue des échanges commerciaux et transfrontaliers, en relation avec les plans et activités économiques de la sous-région.

Budget en dollars US de la Revue de Langues

POSTE	2000	2001
Prestation de service pendant 6 semaines par an pour le rédacteur en chef	7.000	7.000
Coûts pour le matériel informatique et la connectivité pour le rédacteur en chef	5.000	0
Frais pour le téléphone et l'administration du rédacteur en chef	2.000	2.000
Coûts de la traduction de 120 pages	2.500	2.500
Maquette, 2 numéros en anglais et 2 en français, par an	2.000	2.000
Publication de 2 numéros par an en anglais (1000 exemplaires) et en français (500 exemplaires)	4.500	4.500
Frais d'administration de l'UNESCO	3.000	2.500
TOTAL	26.000	20.500

Total du budget pour 2000-2001 : 46.500

Proposition de projet pour une revue de langues

IIRCA

IIRCA

<http://archives.au.int/handle/123456789/1459>

Downloaded from African Union Common Repository